



ASSOCIATION SPORTIVE
COLLEGE
JEAN PREVOST
ANNEE 2023 - 2024

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)(père, mère, représentant légal),

demeurant à (adresse)

Autorise l'élève (nom prénom)

Né(e) le en classe de

A participer aux activités de l'association sportive du collège Jean Prévost.

J'autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention chirurgicale en cas de nécessité. OUI – NON (rayer la mention inutile)

Tél. :



MAIL du RESPONSABLE OBLIGATOIRE POUR VALIDER LA LICENCE

Mail de l'élève :

DROIT à L'IMAGE : OUI ou NON

Fait à

Le

* « J'ai pris connaissance du verso »

Signature du responsable:

A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER D'INSCRIPTION sous enveloppe aux nom et classe de l'élève :

- Un chèque de 30 euros à l'ordre de l'Association Sportive.
- Ou** un prélèvement sur la carte Tattoo (par le professeur d'EPS,
- Ou** si le montant disponible sur la carte TATOO est inférieur à 30 euros, faire l'appoint par chèque.



Pour information:

- Dans le cadre de l'Association sportive nous prenons des films et des photos, afin de de le présenter aux élèves lors du pot de fin d'année.
- **L'AS est assurée avec un contrat MAIF collectivité.**
- **Nous vous rappelons la possibilité de prendre une assurance complémentaire.**



faire un montage et